**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2019**

**Présents**: MM. RAVEL d’ESTIENNE, BARRAS, BANSARD, PIERRE DE LA BRIERE, GAYET

MMES DAVID, SAUTY DE CHALON

**Absents** : M. LANCELIN et Mme DUFORET

Début de réunion : 17h15 // Fin de réunion : 19h30

Pour des raisons d'information insuffisante et/ou hors délai, les points n°7,  n°8 et n°11 sont retirés de l'ordre du jour

**1. Travaux sur les réseaux.**

      Monsieur le maire relit la lettre qu'il a fait distribuer jeudi dernier, 19 septembre, à tous les beuvronnais, annonçant en particulier le démarrage des travaux ce lundi 23 septembre et donnant quelques indications sur la manière dont vont se dérouler les travaux dans le village.

Une discussion s'instaure et permet de préciser les points nécessaires.

**2. Curage du cours d'eau qui passe derrière la propriété de Madame Louvet.**

      Au cours de l'entretien avec Madame Louvet, il est convenu que celle-ci fera le nécessaire concernant le côté qui jouxte sa propriété, à charge pour la commune de nettoyer l'autre côté qui jouxte un terrain communal.

Monsieur Barras demandera un devis pour la partie de curage à la charge de la commune. En attendant, Monsieur Bansard donnera ses instructions aux employés communaux pour commencer à faire ce qui est faisable sans engin.

**3. Autres travaux à envisager.**

   - protection contre l'installation illégale des gens du voyage : deux portiques à installer ;

   - robinet d'eau à couper dans le petit renfoncement derrière la salle des fêtes ;

 - gouttière qui descend sans issue entre la salle d'expo et la maison Mollard ; la relier au réseau des eaux pluviales ;

   - aire de stationnement : améliorer la signalisation des toilettes vers l'office de tourisme ;

   - cuisine de la salle des fêtes : armoire froide : compte tenu de son utilisation par de nombreuses personnes différentes et afin d'éviter une mauvaise utilisation préjudiciable aux utilisateurs suivants, faire une fiche indiquant (1) de ne pas toucher aux réglages et (2) de veiller à la bonne fermeture des portes ;

   - évacuation des eaux usées des toilettes publiques de la Porte Verte : modifier l'installation comme recommandé par Monsieur Gayet et le plombier qui a travaillé à la déboucher le 14 juillet dernier;

   - suite à des problèmes compliqués à résoudre les jours fériés, il a paru intéressant d'envisager de disposer d'un plombier et d'un électricien de garde ; en parler avec NCPA ;

   - campings-cars : dans un premier temps, améliorer le réceptacle en ciment des eaux usées et dans un deuxième temps repenser toute l'installation ;

**4. Couverture téléphonie mobile : point de situation.**

    Les quatre opérateurs sont maintenant concernés par l'installation d'un pylône destiné à améliorer la couverture téléphonique "mobile" de notre commune ; des emplacements optimums sont actuellement recherchés et dès que ceux-ci nous auront été communiqués, nous prendrons contact avec les propriétaires des terrains concernés afin d'obtenir leur accord.

**5. Fibre optique : point de situation.**

    La société COVAGE chargé par le département de déployer la fibre sur notre commune a sous-traité le travail de passage des cables à deux sociétés  : SMT pour la partie sud du village y compris l'installation de quelques boîtiers en façade ( contact sera pris avec les propriétaires ) et Sogetrel pour la partie nord du village y compris l'installation d'une armoire de couleur verte au carrefour nord du village à côté de la borne d'incendie.

Les passages des cables téléphoniques seront utilisés pour passer la fibre. La fibre devrait être disponible pour les utilisateurs avant fin 2020.

**6. Recensement de la population entre le 16 janvier et le 15 février 2020.**

    Nous n'avons toujours pas d'agent recenseur ; la situation devient préoccupante. Je demande à chaque conseiller municipal de se mobiliser sur le sujet.

**9. Elaboration du zonage d'assainissement sur le territoire de notre Communauté de Communes.**

    Point sera fait avec Madame Emilie Massu (pour action JMRE).

**10. Le Beuvronnet : date de sortie du prochain numéro.**

     Compte tenu de l'approche des élections municipales, il faudra faire attention à ce que les sujets traités ne constituent pas une publicité pour une ou des personnes qui voudraient se présenter.

Madame Anne David propose de poursuivre le sujet abordé dans le numéro précédent

à savoir : «  des beuvronnais  pendant la dernière guerre mondiale » .

Le sujet est accepté.

**11. Beuvron-en-Auge est dénommé "Commune touristique".**

    A la demande de notre Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge et compte tenu des caractéristiques de notre commune répondant aux critères demandés, Monsieur le Préfet du Calvados a signé le 13 mai dernier l'arrêté dénommant notre commune "commune touristique" ; ce classement est valable pour une durée de 5 ans.

Les avantages d'un tel classement sont principalement liés à la communication et à l'obtention de subventions.